

Définitions :

- « Base SOMS » : désigne les fichiers issus des bases SOMS destinés à l'usage exclusif des Clients SOMS. Les bases SOMS désignent respectivement les bases constituées de fichiers multicanal adresses-téléphones-emails-sms de tiers particuliers et professionnels sur lesquels SOMS a obtenu un droit d'utilisation aux fins de fournir à ses Clients des prestations de marketing direct et qui a fait l'objet d'une déclaration CNIL datant du 25/02/2010.

- « Base SMS » : désigne la BDD fournie par le Client et constituée de numéros de téléphone mobile.

- « Commande » : désigne la proposition commerciale de SOMS acceptée par le Client.

- « CGV » : désigne les présentes conditions générales de vente. - « Client » : désigne l'annonceur souscrivant directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire (agence de publicité, centrale d'achat d'espace) aux offres SOMS ou tout utilisateur des prestations sur le site www.marketingconnect.fr

- « Contrat » : désigne la Commande et les présentes conditions générales de vente. - « Conditions générales » : désignent les présentes conditions.

- « Destinataire » : désigne la personne physique ou morale destinataire d'un Message Email ou sms dont les Données ont été : - soit fournies par le Client à SOMS dans le Fichier Client, - soit sélectionnées dans la Base SOMS

- « Données » : désignent les informations rattachées aux Destinataires et notamment les noms, prénoms, adresses, téléphones, sms et e-mails des Destinataires.

- « E-mail Abouti » : désigne chaque Message Email délivré au Destinataire sans savoir si ce dernier en a pris ou non connaissance.

- « E-mail Envoyé » : désigne le message Email envoyé au Destinataire sans savoir si l'adresse Email est valide.

- « Fichier » : désigne les éléments d'adresses mis à disposition du Client par SOMS conformément à ses critères de sélection.

- « Fichier contacts du Client » : désigne le fichier de Données de Destinataires chargé par le Client sur le Site SOMS et donc fourni par le Client pour la réalisation d'une Prestation de , Campagne Emailing ou Campagne SMS.

- « Groupe » : désigne Solocal Group et ses sociétés affiliées.

- « Message SMS » : désigne le message du Client, visualisé dans un premier temps sur le Site MARKETINGCONNECT, sous forme numérique destiné à être envoyé par SMS.

- « Message Email » : désigne le message du Client, sous forme numérique destiné à être envoyé par courrier électronique. - « Moteurs de recherche » : désigne les moteurs de recherche, notamment Google et Bing.

- « les Offres Connect » : désignent : - l'offre **ContactConnect** proposée par SOMS consistant en la réalisation d'une campagne de SMS pour le Client. - l'offre **EmailConnect** proposée par SOMS consistant en la réalisation d'une campagne d'emails pour le Client. - l'offre **ListConnect** proposée par SOMS consistant en la réalisation d'achat de fichiers d'adresses postales avec ou sans téléphones fixes par le Client. - l'offre - l'offre **Booster Site Google AdWords™** proposée par SOMS, en sa qualité de régie locale Google AdWords¹, consistant en la réalisation « clé en main » d'une campagne publicitaire au sein de l'espace de référencement payant de Google et garantissant

au Client des Clics sur son Site via l'association à des mots clés définis par SOMS.

- « Partenaire » : désigne toute entreprise directement ou indirectement partenaire de SOMS intervenant dans le cadre de la réalisation des offres SOMS.

- « Société(s) affiliée(s) » : désigne une société dont la société Solocal Group détient directement ou indirectement plus de vingt pourcent (20%) du capital et/ou des droits de vote.

- « SOMS » : désigne la société filiale de Solocal Group : Solocal Marketing Services, SA au capital de 7 275 000 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B422 041 426, et dont le siège social est situé : 204 rond-point du Pont de Sèvres - 92100 Boulogne Billancourt.

- « Registrar » : désigne le centre d'enregistrement qui reçoit les inscriptions des noms de domaines.

- « Panier » : désigne le récapitulatif de commande visualisé à l'écran et détaillant les prestations commandées, leur quantité et leur prix.

- « Site MARKETINGCONNECT » : site web accessible à l'adresse www.marketingconnect.fr

- « Site » : désigne le site Internet réalisé par SOMS ou non.

- « Clic » : désigne l'action effectuée par un utilisateur d'un Moteur de recherche sur lequel apparaît la campagne Booster Site Google AdWords™), sur le lien hypertexte du Client, et qui permet de le rediriger vers une page du Site du Client. Chaque campagne dispose d'une url de redirection distincte.

A. OFFRE Booster Site Google AdWords™ 1.**1. Conditions Communes****1.1 Choix du pack de Clics garantis**

Le Client choisit librement le pack de Clics garanties qui lui convient. SOMS procède au choix et à l'achat auprès des Moteurs de recherche concernés suivant l'offre, de mots clés et des espaces publicitaires sur ces Moteurs en tenant compte de l'activité et de la zone de chalandise du Client puis à la rédaction, l'optimisation et à la diffusion de la ou les annonces publicitaires du Client dans ces espaces, ceci afin que le site du Client soit visité un nombre de fois défini dans le pack sur une durée indicative définie dans le pack.

1.2 Date de démarrage de l'opération

SOMS s'efforcera de démarrer l'opération le 1er jour ouvré du mois suivant la date de réception et validation du paiement par SOMS.

1.3 Accès statistiques

Le client pourra consulter le nombre de Clics effectué sur son site, directement en se connectant à son Espace Client ; la responsabilité de SOMS ne pourra être engagée en cas de difficultés techniques extérieures à celles-ci, rendant difficile ou impossible l'accès ou la lecture des statistiques et données chiffrées relatives aux clics. SOMS fera néanmoins ses meilleurs efforts afin d'y remédier.

1.4 Diffusion, ciblage, contenu et positionnement

Le Client est seul responsable des informations accessibles sur son Site vers lequel mènent les annonces publicitaires via un lien hypertexte (qu'il garantit être en ligne à la date de démarrage de la campagne), et des produits et services dont il est fait la promotion sur ledit Site. Le Client reconnaît également que SOMS n'a pas la responsabilité de contrôler la conformité des produits et services du Client au regard des réglementations et législations

applicables dans les pays dans lesquels la publicité est diffusée. Le Client s'engage à maintenir constamment le contenu de son Site et/ou des liens auxquels il donne accès en conformité avec les lois et autres textes réglementaires en vigueur, déclare disposer des droits nécessaires de propriété littéraire et artistique, de propriété industrielle (marques, dessins, modèles) et, le cas échéant, des droits à l'image de la personne humaine, sur tous les éléments figurant sur son Site et reconnaît que les éléments et/ou textes qui pourront être récupérés et/ou extraits de son Site par SOMS aux fins de réalisation de l'annonce publicitaire (et notamment d'utilisation à titre de mots clés) doivent respecter l'intégralité des Conditions Générales des Moteurs relative à la publicité diffusée sur leurs sites, ainsi que leurs évolutions, pendant toute la durée de la commande. Le Client demeure seul responsable du contenu de son Site, et à cet égard, le Client s'interdit notamment tous contenus contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou la réputation d'autrui, incitant à la discrimination, à la haine raciale, utilisant des marques déposées. Le Client garantit disposer de tous les titres, autorisations, diplômes pour souscrire l'offre, qui d' déclare conforme à sa réglementation. Le Client garantit SOMS contre tous recours, toute réclamation ou toute action que pourrait former un tiers à ce titre Le Client demeure responsable de traitement des Données personnelles traitées dans le cadre du site internet mis à sa disposition. D'une manière générale, le Client s'engage à respecter toute disposition réglementaire applicable en matière de Données personnelles et, en particulier, la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004. au r Règlement européen UE 2016/679 du 27 avril 2016. Le choix des mots clés et des annonces publicitaires diffusés sera fait par SOMS. SOMS emploiera les moyens nécessaires pour diffuser les annonces publicitaires sur les Moteurs de recherche. Le Client reconnaît que SOMS ne garantit pas les jours de diffusion, l'affichage ou le positionnement effectif des annonces publicitaires ainsi que le délai de diffusion et le nombre d'impressions de toute annonce publicitaire. SOMS garantit le nombre de clics définis à l'offre mais ne garantit pas qu'il soit atteint dans la durée indiquée à l'offre. SOMS ne garantit aucunement les résultats de l'impact commercial ou publicitaire pour le Client des annonces publicitaires. Le Client reconnaît que la diffusion des annonces publicitaires peut dépendre de facteurs indépendants du contrôle de SOMS. Le Client déclare ainsi avoir été informé, sans recours possible, que toute décision prise, notamment de rejet d'une annonce, par un Moteur de recherche entraînant des conséquences directes et/ou indirectes sur l'accès, la visibilité, le contenu, la sécurité de l'annonce publicitaire et plus généralement toute décision affectant cette annonce, ne peut engager la responsabilité de SOMS, à quel titre que ce soit. Le Client reconnaît et accepte que SOMS utilise des programmes informatiques pour rechercher et analyser automatiquement les sites de ses clients afin d'évaluer la pertinence des annonces publicitaires. Le Client déclare avoir conscience que les informations qui sont obtenus grâce à ces programmes informatiques ne sont pas le résultat d'une analyse humaine, qu'elles ne peuvent avoir qu'une signification statistique et que SOMS ne peut en garantir la pertinence au regard des activités effectives du Client. Les parties acceptent et reconnaissent que les méthodes et les technologies utilisées par SOMS en vue d'établir la comptabilisation du nombre de Clics garanties se basent sur la technologie de Google AdWords et/ou Microsoft Adcenter. Elles font office de données officielles.

2. Résiliation

Pour l'offre Booster site sans engagement de durée à l'issue des 3 premiers mois, le client pourra à tout moment résilier son abonnement en adressant à SOMS un email à l'adresse factu@solocalms.fr en précisant toutes ses références (numéro de

commande, de client, raison sociale). La prestation s'arrêtera dès la réception de l'email.

3. Conditions Particulières à l'offre Booster Site Google AdWords™

Les frais d'espace comprennent les frais afférents au référencement payant sur Google et les frais afférents à la prestation globale d'administration de la campagne publicitaire du Client.

B. OFFREMAILCONNECT

1. Exécution des prestations

1.1. Création de l'emailing :

Le Client pourra profiter de la bibliothèque de modèles d'emails mise à disposition par SOMS ou proposer son propre modèle d'email sous format HTML. Le Client pourra rédiger les textes, intégrer des images et exporter son logo ou bénéficier des textes et images mis à sa disposition par SOMS.

1.2. Validation de la création du modèle d'email :

Le client pourra visualiser son email sur son écran car celui-ci lui sera envoyé sur son ordinateur. Il appartient au Client de contrôler la bonne insertion des textes et du logo qu'il a demandée. Le Client valide sa création de modèle d'email avant le déclenchement de l'envoi de l'opération emailing aux Destinataires.

1.3. Le ciblage et la sélection des adresses email :

Le ciblage et la sélection des adresses email dans la Base SOMS sont faits en fonction de critères combinés choisis par le Client en ligne avec le télévendeur. Le client peut aussi choisir d'utiliser son propre Fichier Contacts.

1.4. Date d'envoi des emails :

La date à laquelle les courriers sont envoyés est choisie par le Client et ne pourra pas être antérieure à 2 (deux) jours ouvrés après réception et validation du règlement par SOMS.

1.5. L'envoi des emails :

L'envoi d'emails est fait par la plate-forme d'envoi de SOMS.

1.6 Les statistiques de l'opération :

Le Client accède aux statistiques de sa campagne directement en se connectant à son Espace Client, ce qui lui permet notamment de mesurer la quantité d'Emails Aboutis qui fera foi entre les parties.

2. Contenu des emails

Le Client assume l'entière responsabilité de l'email, tant dans sa forme que dans son contenu, qu'il entend adresser aux Destinataires ainsi que des utilisations effectuées cet email. Le Client garantit que l'email diffusé : - répond aux caractéristiques, notamment, techniques et graphiques imposés par SOMS, dont il assure avoir pris connaissance, préalablement à la signature du Contrat ; - ne contrevient à aucun droit de tiers quel qu'il soit et notamment droits de propriété intellectuelle, droit au respect de la vie privée, droit à l'image, et qu'ils ne sont pas constitutifs de diffamation ou d'injure et qu'en conséquence le Client garantit détenir les droits et autorisations nécessaires permettant leur diffusion dans les conditions prévues au Contrat ; - n'est pas constitutif de concurrence déloyale et de parasitisme ; - n'est pas contraire au principe de loyauté, à la décence, dignité humaine, l'ordre public et aux bonnes mœurs ; - respecte l'intégralité des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de publicité (publicité trompeuse, comparative, en faveur de certains produits et services notamment le tabac, l'alcool, les médicaments...), et les recommandations de l'ARPP ; - respecte l'intégralité

des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de données personnelles ; - et plus généralement qu'il respecte la réglementation française et européenne en vigueur qui lui est applicable. En particulier, le Client garantit avoir inséré dans l'email toutes les mentions obligatoires de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 6 août 2004 et, en particulier, les mentions relatives aux modalités d'exercice par les Destinataires de leur droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Le Client répond vis-à-vis de SOMS de tout dommage, direct, indirect, matériel, immatériel, causé à SOMS ou à tout tiers, qui découlerait des emails, du non-respect ou de la mauvaise exécution par lui du Contrat. En cas de non-respect des précédentes dispositions, SOMS se réserve le droit d'annuler la commande. Des frais de dossier seront néanmoins facturés. La diffusion par SOMS du Message Electronique au nom et pour le compte du Client ne saurait en aucun cas présumer de la conformité du Message Electronique aux dispositions des présentes conditions générales et ne saurait engager la responsabilité de SOMS.

3. Garanties

Les données utilisées dans le cadre des présentes sont soumises aux qualités d'usage dans la profession de la publicité directe. SOMS ne fournit aucune garantie, à quelque titre que ce soit, concernant l'exactitude des références nominatives, et de toutes autres informations déclarées par les destinataires qui sont collectés par SOMS ou ses partenaires. Les emails non aboutis ne sont indemnisés au Client que s'ils dépassent : - dix (10) pour cent du total des adresses de particuliers louées, - vingt (20) pour cent du total des adresses de professionnels louées, sur la base d'une fois la valeur facturée par adresse et pour autant que la réclamation intervienne dans le délai d'un mois à compter de la location des adresses. Toute réclamation devra être notifiée à SOMS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de 1 (un) mois. Au-delà, le Client est présumé de manière irréfragable avoir renoncé à tout type de réclamation. SOMS ne garantit pas, à quelque titre que ce soit, que les emails seront lus par les Destinataires ou qu'ils feront l'objet d'une réponse de leur part.

4. Responsabilité

SOMS est soumise à une obligation de moyens. Le Client est l'unique et entier responsable des conséquences juridiques et financières du fait du Contenu des Messages Electroniques diffusés. Le Client garantit SOMS contre toute action en éviction, revendication, contrefaçon, atteinte aux droits de tiers, concurrence déloyale, parasitisme ou contre toute autre action qui serait intentée à l'encontre de SOMS du fait du contenu du Message Electronique. Le Client s'oblige à indemniser SOMS de l'intégralité du montant des dommages intérêts ou amendes auxquels SOMS serait condamnée, y compris en cas d'appel en garantie, ainsi que le montant de la transaction et les honoraires d'avocats auxquels SOMS aurait dû s'exposer. En aucun cas SOMS n'est responsable des préjudices indirects, tel que préjudices commerciaux, pertes de commandes, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de chiffre d'affaires, absence ou faible taux de réponse à une campagne de Messages Electroniques. La responsabilité de SOMS ne sera pas engagée en cas de retard, défaillance ou interruption de service dus à des cas de force majeure reconnus par la jurisprudence, à des événements extérieurs à SOMS, du fait du Client ou du fait de la maintenance préventive des équipements et logiciels de SOMS. Le Client est responsable de ses propres choix de critères de ciblage et des listes de diffusion qu'il crée à partir des Base Marketingconnect ou des siennes. Le client est également responsable de l'objet choisi pour sa campagne d'emailing et SOMS décline toute responsabilité quant aux résultats obtenus sur les taux d'ouvertures.

5. Protection des données personnelles

Chaque Partie s'engage à se conformer en toutes circonstances à ses obligations applicables découlant :

- de la réglementation, française et européenne, applicable relative à la protection des Données à Caractère Personnel, en particulier la loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés » et ses textes d'application, la réglementation européenne applicable et en particulier le Règlement européen UE 2016/679 du 27 avril 2016 ;
- des recommandations et délibérations applicables de la CNIL ;

Dans le cas où les données traitées proviennent de la Base de SOMS, les Parties reconnaissent agir en tant que responsables conjoints de traitement.

Dans le cas où les données traitées proviennent du Fichier Contacts du Client, les Parties reconnaissent que le Client agit en tant que responsable du traitement des Données à Caractère Personnel, SOMS agissant en tant que sous-traitant. Dans ce cadre, SOMS attire l'attention du Client sur les obligations qui incombent aux responsables de traitements, en particulier :

- l'information et le recueil du consentement des personnes concernées ;
- l'obligation de prendre en compte valablement et dans les meilleurs délais toute demande de droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'opposition relatives au traitement de Données à Caractère Personnel émanant d'une personne dont les données sont traitées. Notifier à SOMS ladite demande pour répercussion.
- le respect de la sécurité et de la confidentialité.

Lorsqu'il agit en tant que sous-traitant, SOMS s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Ne traiter les données que pour les besoins de l'exécution des prestations à l'exclusion de toute finalité propre ou pour le compte d'un tiers ;
- En conséquence, ne donner accès aux données qu'aux personnes habilitées, en interne ou en externe, à en connaître pour les besoins de l'exécution des prestations ;
- Ne traiter les données que sur instruction documentée du Client, en conséquence à alerter le Client en cas d'instruction non conforme à la réglementation ;
- Coopérer avec le Client afin de l'aider à satisfaire ses propres obligations en matière de protection des données à caractère personnel ;
- mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité appropriées compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie) ;
- prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des Données dès la conception et de protection des Données par défaut (privacy by design, privacy by default).

Dans tous les cas, SOMS s'engage à :

- notifier le Client de toute violation affectant les Données à Caractère Personnel (destruction, perte, altération, divulgation ou encore accès non autorisé à des Données à Caractère Personnel, de manière accidentelle ou illicite), dans les délais les plus brefs suivant ladite violation ;
- prendre en charge dans les meilleurs délais les demandes de droit d'accès/rectification /opposition /limitation /effacement émanant des personnes dont les Données sont traitées pour le compte du Client.

Le Client est informé et accepte que l'exécution de certaines prestations par SOMS soit confiée à des sous-traitants. La liste des sous-traitants est

disponible sur demande. SOMS répercute ses obligations en matière de protection des Données personnelles à ses sous-traitants.

Dans le cas où SOMS serait amené à transférer ces Données Personnelles vers un pays situé hors Union européenne, le Client donne mandat à SOMS pour signer des clauses contractuelles types avec ses sous-traitants ultérieurs, certifiant un niveau de protection des Données personnelles conforme à la réglementation et uniforme.

En tout état de cause, SOMS s'engage à assurer l'hébergement des Données Personnelles dans des centres de Données situés sur le territoire de l'Union européenne.

Périmètres des données traitées par SOMS en tant que sous-traitant :

Pour exécuter les prestations, SOMS devra traiter les Données suivantes pour le compte du Client :

Catégories de Données à caractère personnel

Données d'identification (par ex. le nom, le prénom etc.)

Données de contact (par ex. l'adresse, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone)

Autres catégories de Données présentes dans le Fichier Contacts du Client

Catégories de Personnes concernées :

Clients

Anciens Clients

Prospects

Les Données sont traitées pour les finalités définies au Contrat.

Les Données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution des prestations.

SOMS s'engage, au choix du Client, à supprimer ou à restituer lesdites données dès lors qu'elles ne seront plus nécessaires à la bonne réalisation des opérations incombant à SOMS.

C. OFFRELISTCONNECT

1. Licence

SOMS dans le cadre de la commercialisation de sa Base SOMS, concède au Client les droits ci-après énumérés sur le Fichier commandé, mentionné dans le bon de commande : - Le droit non exclusif, personnel, incessible et non transférable, sous réserve, en cas de sous-traitance, du respect des clauses prévues à l'article D.2, de reproduire le Fichier commandé sur le traitement désigné et uniquement sur ce traitement. - Toute autre utilisation du Fichier commandé, notamment pour l'édition d'annuaires (sur quelques supports que ce soit, papier, en ligne...) ou de listes, et/ou le courtage d'adresses brutes, et/ou la commercialisation de produits différents des produits finaux est interdite. - SOMS ne concède au Client aucun droit autre que ceux expressément visés à l'article D.1 alinéa 2 et se réserve, notamment, l'intégralité des droits d'adaptation, d'arrangement et de toute autre transformation du Fichier. Les droits concédés ne portent que sur la ou les utilisations mentionnées. Toute modification dans ces utilisations doit faire l'objet d'un avenant.

2. Utilisation du Fichier

L'utilisation des informations du Fichier n'est possible que dans le cadre d'une licence de droit d'usage et que sur la réalisation de campagnes publicitaires propres au Client, à l'exclusion de toute autre utilisation. La notion de campagne publicitaire s'entend de moyen de prospection, tels que publi-postage, marketing téléphonique. Il est rappelé que l'ordonnance N° 2001-670 du 25 juillet 2001 interdit la prospection directe par automate

d'appels ou par envoi de télécopie à tout utilisateur d'un réseau de télécommunications qui n'a pas exprimé son consentement à recevoir de tels appels. De même, toute communication à des tiers, à titre onéreux ou gracieux, telle que vente, cession, échange, prêt et de manière générale, ainsi que toute opération ayant pour objet de transférer à des tiers tout ou partie du Fichier est interdite. L'utilisation du Fichier doit être conforme à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la réglementation applicable, notamment à la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978, aux dispositions législatives et réglementaires concernant la protection juridique des bases de données (loi du 1 juillet 1998, ordonnance N° 2001-670 du 25 juillet 2001), aux recommandations du Syndicat National, et ne doit pas nuire à l'image de Solocal Group et être exclusivement réservée à la réalisation de campagnes propres au Client. Dans le cas contraire, SOMS se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande.

3. Remise & Livraison

Le client pourra télécharger son fichier sous forme de fichier txt, csv ou excel en se connectant directement à son Espace Client.

4. Qualité & Choix des Fichiers

SOMS apportera tous ses soins à satisfaire les qualités d'usage dans la profession de la communication directe. Le choix du Fichier est effectué soit par le Client sur le site www.marketingconnect.fr ou avec l'aide d'un conseiller, sur la base des critères disponibles dans les bases SOMS. Le Client est supposé disposer de l'ensemble des compétences nécessaires pour apprécier l'adéquation de ce fichier aux destinataires, compte tenu de son message et de son utilisation. En aucun cas la responsabilité de SOMS ne pourra être recherchée pour le choix de sélections, l'adéquation des Fichiers aux objectifs que souhaite atteindre le Client.

5. Commercialisation des données INSEE

SOMS, est détenteur d'une licence de rediffusion des données du répertoire SIRENE, et est donc autorisé à ce titre à les rediffuser. L'utilisateur final des données SIRENE ne bénéficie que d'un droit d'usage, incessible et personnel, à l'exclusion de toute utilisation ou retraitement à des fins commerciales. SOMS, s'engage à procéder à la mise à jour des données du répertoire SIRENE dans un délai maximum de 30 jours à compter de leur livraison par L'INSEE. Les conditions générales afférant à la fourniture de données SIRENE peuvent être obtenue sur simple demande auprès de L'INSEE ou de SOMS.

6. Garanties

Les Fichiers issus de la Base SOMS et utilisés dans le cadre des présentes sont soumis aux qualités d'usage dans la profession de la communication directe. Toutefois SOMS ne fournit aucune garantie, à quelque titre que ce soit, concernant les références nominatives et l'ensemble des éléments mis à disposition du Client. SOMS ne garantit pas, à quelque titre que ce soit, que les messages envoyés à partir du Fichier commandé seront lus par les destinataires ou qu'ils feront l'objet d'une réponse de leur part. Les quantités d'adresses mises à disposition selon les spécifications fixées dans les présentes conditions, correspondent aux quantités arrêtées contractuellement avec une tolérance de plus ou moins sept (7) pour cent. Par conséquent le Client supporte sans aucun recours contre SOMS tout écart inférieur à sept (7) pour cent. La facturation finale tiendra compte de la quantité réellement livrée et aucune modification de prix ne peut être demandée par le Client lorsque la tolérance sus visée est respectée. Toute réclamation devra être notifiée à SOMS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans ce délai. Cette indemnisation donnera lieu à l'établissement d'un avoir à valoir sur les prochaines factures établies par SOMS au Client, à l'exclusion de toute autre indemnisation. Pour que

le Client puisse bénéficier de ce droit à avoir, il doit obligatoirement remettre à SOMS, les NPAI dans les meilleurs délais, en tout état de cause, dans le délai de trois (3) mois à compter de la date de livraison des adresses. Au-delà, le Client est présumé de manière irréfragable avoir renoncé à demander le remboursement desdites adresses. Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique qui permet aux consommateurs de ne plus être démarchés par un professionnel avec lequel ils n'ont pas de relation contractuelle conformément à la loi numéro 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation. Chaque professionnel qui effectue des opérations de démarchage téléphonique auprès des consommateurs, qui enrichit ou met à disposition d'autres professionnels un fichier de prospection commerciale doit saisir le service Bloctel. Il doit le faire avant toute campagne de prospection commerciale et au moins mensuellement lorsque la campagne dure plus de 30 jours. SOMS garantit de livrer à ses clients des fichiers de données téléphones de particuliers expurgés des numéros des consommateurs inscrits sur la liste Bloctel et indique une date limite d'utilisation après la mise à disposition du fichier. Si vous voulez faire face à tous les cas de contestation, vous devez conserver l'intégralité des fichiers que vous avez reçus de SOMS jusqu'à extinction de la durée de prescription légale (5 ans), dans le respect des textes en vigueur et notamment de la réglementation concernant la protection des données à caractère personnel. Pour plus d'information, les professionnels peuvent consulter le site officiel www.bloctel.gouv.fr/

7. Contenu des Messages

Le Client assume l'entière responsabilité du contenu des messages envoyés et des utilisations effectuées. Il en est ainsi tant du contenu informationnel que des conditions de délivrance des messages, notamment par téléphone, lettre ou télécopie. Le Client garantit que les messages ne sont pas contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, correspondent à une finalité économique, respectent les lois et les règlements en vigueur. SOMS pourra refuser d'exécuter la commande dès lors qu'elle jugerait que ce message est contraire aux dispositions du présent Contrat. Dans ce cas, la commande sera annulée. Des frais de dossier seront néanmoins facturés. En aucun cas la responsabilité de SOMS ne peut être engagée en liaison avec les utilisations et les messages associés.

8. Réglementation

Il appartient au Client de disposer des autorisations légales et administratives nécessaires, eu égard à l'utilisation du Fichier.

9. Responsabilité

Dans le cadre de ses obligations, les parties conviennent que SOMS est soumise à une obligation de moyens. En tout état de cause, la responsabilité SOMS est limitée à la fourniture d'adresses de remplacement. Le Client est responsable de ses propres choix de critères de ciblage du Fichier. Il est rappelé que le Client est l'unique et entier responsable des conséquences juridiques et financières du fait du contenu des messages diffusés. Le Client garantit SOMS contre toute action en éviction, revendication, contrefaçon, atteinte aux droits de tiers, concurrence déloyale, parasitisme ou contre toute autre action qui serait intentée à l'encontre de SOMS du fait du contenu du message. Le Client s'oblige à indemniser SOMS de l'intégralité du montant des dommages-intérêts ou amendes auxquels SOMS serait condamnée, y compris en cas d'appel en garantie, ainsi que le montant de la transaction et les honoraires d'avocats auxquels SOMS aurait dû s'exposer. En aucun cas SOMS n'est responsable des préjudices indirects, tel que préjudices commerciaux, pertes de commandes, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de chiffre d'affaires, absence ou faible taux de réponse à une campagne de messages publicitaires. La responsabilité de SOMS ne sera

pas engagée en cas de retard, défaillance ou interruption de service dus à des cas de force majeure, à des événements extérieurs à SOMS, du fait du Client ou du fait de la maintenance des équipements et logiciels de SOMS.

10. Protection des Données personnelles

Il est convenu que pour le traitement de Données consistant à la mise à disposition de la Base SOMS, les Parties sont responsables autonomes de traitement. Chaque Partie garantit à l'autre Partie le respect des obligations légales et réglementaires lui incombant au titre du traitement des Données à Caractère Personnel, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés » et ses textes d'application, le Règlement européen UE 2016/679 du 27 avril 2016 et les délibérations/recommandations de la CNIL. Le Client s'engage à ne traiter les Données que pour la finalité pour laquelle les Données ont été collectées et dans les limites des dispositions du présent Contrat. Il s'engage à mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité et de confidentialité parfaitement adapté.

SOMS attire l'attention du Client sur les obligations qui incombent aux responsables de traitements dans le contexte de la réalisation de campagnes de prospection, en particulier :

- l'information des personnes concernées ;
- l'obligation de prendre en compte valablement et dans les meilleurs délais toute demande de droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'opposition relatives au traitement de Données à Caractère Personnel émanant d'une personne dont les Données sont traitées. Notifier à SOMS ladite demande pour répercussion ;
- le respect de la sécurité et de la confidentialité ;
- la communication sur demande des personnes, notamment, de la source des Données, de l'existence de flux transfrontières.

Enfin, Le Client s'engage à notifier toute violation de données à caractère personnel à SOMS dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance.

Tout manquement du Client à ses obligations au sens de la Réglementation sur la Protection des Données l'expose à engager sa responsabilité vis-à-vis de SOMS.

C. OFFRECONTACTCONNECT

1. Exécution des prestations

a. Rédaction du texte : Le Client pourra rédiger le texte du SMS seul sur un écran dans un cadre dédié ou en ligne avec l'aide d'un conseiller.

b. Validation du texte : Le Client pourra visualiser son texte à l'écran. Il appartient au Client de contrôler la bonne insertion du texte. Le Client valide sa création seul ou avec l'aide d'un conseiller avant le déclenchement de l'envoi du SMS aux Destinataires.

c. Date d'envoi des SMS : La date à laquelle les SMS sont envoyés est choisie par le Client et ne pourra pas être antérieure à 2 jours ouvrés après réception et validation du règlement par SOMS.

d. L'envoi des Messages SMS: L'envoi de Messages SMS est fait par la plate-forme d'envoi de SOMS.

2. Contenu des SMS

Le Client assume l'entière responsabilité du Message SMS, tant dans sa forme que dans son contenu, qu'il entend adresser aux Destinataires ainsi que des utilisations effectuées du Message. Le Client garantit que le Message SMS diffusé : - répond aux caractéristiques, notamment, techniques et graphiques imposés par SOMS, dont il assure avoir pris connaissance, préalablement à

la signature du Contrat ; - ne contrevient à aucun droit de tiers quel qu'il soit et notamment droits de propriété intellectuelle, droit au respect de la vie privée, droit à l'image, et qu'il n'est pas constitutifs de diffamation ou d'injure et qu'en conséquence le Client garantit détenir les droits et autorisations nécessaires permettant leur diffusion dans les conditions prévues au Contrat ; - n'est pas constitutifs de concurrence déloyale et de parasitisme ; - n'est pas contraire au principe de loyauté, à la décence, dignité humaine, l'ordre public et aux bonnes mœurs ; - respecte l'intégralité des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de publicité (publicité trompeuse, comparative, en faveur de certains produits et services notamment le tabac, l'alcool, les médicaments...), et les recommandations de l'ARPP ; - respecte l'intégralité des dispositions légales et réglementaires applicables en matière de Données personnelles ; - et plus généralement qu'il respecte la réglementation française et européenne en vigueur qui lui est applicable. En particulier, le Client garantit avoir inséré dans le Message SMS toutes les mentions obligatoires de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 6 août 2004 et, en particulier, les mentions relatives aux modalités d'exercice par les Destinataires de leur droit d'accès, de rectification et de suppression des Données les concernant. Le Client répond vis-à-vis de SOMS de tout dommage, direct, indirect, matériel, immatériel, causé à SOMS ou à tout tiers, qui découlerait des Messages SMS, du non-respect ou de la mauvaise exécution par lui du Contrat. En cas de non-respect des précédentes dispositions, SOMS se réserve le droit d'annuler la commande. Des frais de dossier seront néanmoins facturés. La diffusion par SOMS du Message SMS au nom pour le compte du Client ne saurait en aucun cas présumer de la conformité du Message Electronique aux dispositions des présentes conditions générales et ne saurait engager la responsabilité de SOMS.

3. Responsabilité

SOMS est soumise à une obligation de moyens. Le Client est l'unique et entier responsable des conséquences juridiques et financières du fait du Contenu des Messages SMS diffusés. Le Client garantit SOMS contre toute action en éviction, revendication, contrefaçon, atteinte aux droits de tiers, concurrence déloyale, parasitisme ou contre toute autre action qui serait intentée à l'encontre de SOMS du fait du contenu du Message Electronique. Le Client s'oblige à indemniser SOMS de l'intégralité du montant des dommages intérêts ou amendes auxquels SOMS serait condamnée, y compris en cas d'appel en garantie, ainsi que le montant de la transaction et les honoraires d'avocats auxquels SOMS aurait dû s'exposer. En aucun cas SOMS n'est responsable des préjudices indirects, tel que préjudices commerciaux, pertes de commandes, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de chiffre d'affaires, absence ou faible taux de réponse à une campagne de Messages SMS. La responsabilité de SOMS ne sera pas engagée en cas de retard, défaillance ou interruption de service dus à des cas de force majeure reconnus par la jurisprudence, à des événements extérieurs à SOMS, du fait du Client ou du fait de la maintenance préventive des équipements et logiciels de SOMS. Le Client est responsable des contacts qu'il fournit. Il s'engage à avoir recueilli le consentement opt-in préalable de ses contacts pour les Campagnes SMS et à avoir collecté loyalement ses données.

4. Garanties

Les données utilisées dans le cadre des présentes sont soumises aux qualités d'usage dans la profession de la publicité directe. SOMS ne fournit aucune garantie, à quelque titre que ce soit, concernant l'exactitude des références nominatives, et de toutes autres informations déclarées par les destinataires qui sont collectés par SOMS ou ses partenaires. Les SMS non Aboutis ne sont indemnisés au Client que s'ils dépassent cinq (5) pour cent du total des numéros de mobiles de particuliers louées, sur la base d'une fois la

valeur facturée par numéros et pour autant que la réclamation intervienne dans le délai d'un mois à compter de la location des numéros de mobiles. Toute réclamation devra être notifiée à SOMS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de 1 (un) mois. Au-delà, le Client est présumé de manière irréfragable avoir renoncé à tout type de réclamation. SOMS ne garantit pas, à quelque titre que ce soit, que les SMS seront lus par les Destinataires ou qu'ils feront l'objet d'une réponse de leur part.

5. Protection des données à caractère personnel

Chaque Partie s'engage à se conformer en toutes circonstances à ses obligations applicables découlant :

- de la réglementation, française et européenne, applicable relative à la protection des Données à Caractère Personnel, en particulier la loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés » et ses textes d'application, la réglementation européenne applicable et en particulier le Règlement européen UE 2016/679 du 27 avril 2016 ;
- des recommandations et délibérations applicables de la CNIL ;

Dans le cas où les Données traitées proviennent de la Base de SOMS, les Parties reconnaissent agir en tant que responsables conjoints de traitement.

Dans le cas où les Données traitées proviennent du Fichier Contacts du Client, les Parties reconnaissent que le Client agit en tant que responsable du traitement des Données à Caractère Personnel, SOMS agissant en tant que sous-traitant. Dans ce cadre, SOMS attire l'attention du Client sur les obligations qui incombent aux responsables de traitements, en particulier :

- l'information et le recueil du consentement des personnes concernées ;
- l'obligation de prendre en compte valablement et dans les meilleurs délais toute demande de droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'opposition relatives au traitement de Données à Caractère Personnel émanant d'une personne dont les Données sont traitées. Notifier à SOMS ladite demande pour répercussion.
- le respect de la sécurité et de la confidentialité.

Lorsqu'il agit en tant que sous-traitant, SOMS s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Ne traiter les Données que pour les besoins de l'exécution des prestations à l'exclusion de toute finalité propre ou pour le compte d'un tiers ;
- En conséquence, ne donner accès aux données qu'aux personnes habilitées, en interne ou en externe, à en connaître pour les besoins de l'exécution des prestations ;
- Ne traiter les Données que sur instruction documentée du Client, en conséquence à alerter le Client en cas d'instruction non conforme à la réglementation ;
- Coopérer avec le Client afin de l'aider à satisfaire ses propres obligations en matière de protection des Données à caractère personnel ;
- mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité appropriées compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie) ;
- prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des Données dès la conception et de protection des Données par défaut (privacy by design, privacy by default).

Dans tous les cas, SOMS s'engage à :

- notifier le Client de toute violation affectant les Données à Caractère Personnel

(destruction, perte, altération, divulgation ou encore accès non autorisé à des Données à Caractère Personnel, de manière accidentelle ou illicite), dans les délais les plus brefs suivant ladite violation ;

- prendre en charge dans les meilleurs délais les demandes de droit d'accès/rectification /opposition /limitation /effacement émanant des personnes dont les données sont traitées pour le compte du Client.

Le Client est informé et accepte que l'exécution de certaines prestations par SOMS soit confiée à des sous-traitants. La liste des sous-traitants est disponible sur demande. SOMS répercute ses obligations en matière de protection des Données personnelles à ses sous-traitants.

Dans le cas où SOMS serait amené à transférer ces Données Personnelles vers un pays situé hors Union européenne, le Client donne mandat à SOMS pour signer des clauses contractuelles types avec ses sous-traitants ultérieurs, certifiant un niveau de protection des Données personnelles conforme à la réglementation et uniforme.

En tout état de cause, SOMS s'engage à assurer l'hébergement des Données Personnelles dans des centres de données situés sur le territoire de l'Union européenne.

Périmètres des Données traitées :

Pour exécuter les prestations, SOMS devra traiter les Données suivantes pour le compte du Client :

Types de Données à caractère personnel :

Données d'identification (par ex. le nom, le prénom etc.)

Données de contact (par ex. l'adresse, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone)

Autres catégories de données présentes dans le Fichier Contacts du Client

Catégories de Personnes concernées :

Clients

Anciens clients

Prospects

Les Données sont traitées pour les finalités définies au Contrat.

Les Données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution des prestations.

SOMS s'engage, au choix du Client, à supprimer ou à restituer lesdites Données dès lors qu'elles ne seront plus nécessaires à la bonne réalisation des opérations incombant à SOMS.

II. LES MODES DE COMMERCIALISATION ET MOYENS DE PAIEMENT COMMUNS A TOUTES LES OFFRES

1. Vente on line

a. Création d'un compte Client : Lors de l'inscription du Client sur le Site MARKETINGCONNECT, un compte personnel lui est ouvert. Un identifiant ainsi qu'un mot de passe lui sont fournis. Le Client est seul responsable de l'utilisation des identifiants et mot de passe. Ainsi, toute utilisation de ceux-ci sera réputée avoir été effectuée par l'un de ses préposés. SOMS se réserve le droit en cours d'exécution des présentes de changer les identifiants et mot de passe pour des raisons d'ordre technique ou de sécurité. Dans ce cas, SOMS informera le Client de ces modifications et lui communiquera dans un délai maximum de 24 heures les nouveaux identifiant et mot de passe.

b. Facturation et conditions de règlement : Les prix des prestations du Site MARKETINGCONNECT sont

disponibles sur le site web. Les règlements peuvent être effectués par carte bancaire en ligne, virement ou par chèque libellé à l'ordre de SOMS. En cas de paiement par carte bleue en ligne, la commande sera validée et traitée immédiatement. En cas de paiement par chèque ou virement, la commande ne sera validée qu'au moment de l'enregistrement du règlement par SOMS à réception du règlement par son service comptable. SOMS se réserve la possibilité de ne pas accepter certains paiements par carte bleue pour des raisons de sécurité de transaction. Le client sera alors invité à régler sa transaction par virement. Le montant minimum de facturation est de 300 € (trois cents euros) HT ou 100 (cent) plis pour le mailing. Dès lors que le montant total des prestations à payer par le Client serait inférieur au montant minimum, le Client s'engage à régler le montant minimum indiqué sur le Site. Dans le cas où le montant à payer excéderait 5000 (cinq mille euros) € HT, SOMS se réserve la possibilité d'exiger le règlement par virement de la commande. Les prix s'entendent hors taxes. Les frais et taxes en vigueur au jour de l'émission de la facture seront pris en charge par le Client, qui s'y oblige.

2. Vente offline

a. Facturation : Au titre du développement durable, le Client autorise expressément SOMS pour toute la durée du Contrat, à lui délivrer sa facture sous forme électronique par mail et reconnaît qu'elle lui tient lieu de facture d'origine. Chaque facture intègre le montant dû par le Client. Le Client sera libre de consulter sa facture, de la copier ou de l'imprimer ; il lui appartient de la conserver dans le respect des dispositions légales applicables. Sa facture sera consultable sur son Espace Client. Une facture sur support papier peut être envoyée au Client à tout moment s'il en fait la demande écrite à SOMS. Les prix s'entendent hors taxes. Les frais et taxes en vigueur au jour de l'émission de la facture seront pris en charge par le Client, qui s'y oblige.

b. Conditions de règlement : Le paiement pourra être réalisé soit par chèque, soit par carte bancaire, soit par virement, soit par prélèvement par carte bancaire, soit par prélèvement bancaire étant entendu que le premier paiement interviendra au plus tard un mois après la souscription aux Offres Connect par le Client.

3. Convention de preuve

Les Parties ont décidé de mettre en œuvre un processus de dématérialisation de l'ensemble des documents échangés entre elles, au moyen d'une plateforme informatique exploitée par la Société SLIMPAY-agissant en qualité de prestataire indépendant de service de certification électronique, au sens de l'article 1-11 du Décret n° 2001-272 du 30 mars 2001- via l'utilisation d'outils de signature électronique garantissant : - l'identification du signataire via l'authentification préalable du Client assurée par la collecte de données d'identification réalisée en amont par SOMS- et à sa suite l'émission d'un certificat à la volée par l'Autorité de Certification (permettant de lier les données afférentes à la vérification de signature à une personne et d'en confirmer l'identité). -le consentement du signataire quant au contenu du document via la saisie d'un mot de passe à usage unique adressé par SMS au moment de la signature du document. -l'intégrité du document signé, via le procédé de signature numérique de l'Autorité de certification et son archivage sécurisé. -le lien entre le signataire et le document via l'émission du certificat, -le lien entre la signature numérique et le document auquel elle s'attache, via l'établissement d'un fichier de preuve les contenant et une traçabilité des actions opérées au moment de la signature. Dans le cadre de ce processus, le Client consent expressément à ce que l'ensemble de ses données, y compris personnelles, soient transmises à la Société SLIMPAY, en vue de réaliser une signature électronique. Tout document sous forme électronique signé électroniquement par au moins l'une des Parties par l'usage des

fonctionnalités de la plateforme et rendu accessible par une Partie à l'autre Partie sur la plateforme constitue un document opposable valant preuve, entre les Parties, de l'existence, de l'origine, de l'envoi, de l'intégrité et de l'horodatage du document émis et reçus ; étant précisé que l'envoi et la réception sont réputés intervenir au même instant. Les Parties reconnaissent ainsi expressément à tout document échangé dans les conditions précitées, (i) la qualité de document original ; (ii) l'admettent en preuve au même titre qu'un écrit sur support papier, au sens de l'article 1316-1 du Code civil et (iii) s'engagent à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante tant du document que de ses éléments, sur le fondement de leur nature électronique. Le Client reconnaît expressément qu'il lui appartient de gérer et conserver les documents signés dans le respect des dispositions légales applicables. Les Parties reconnaissent que la plateforme présente des garanties suffisantes de fiabilité et de performance conformes à l'état de l'art et à la législation et acceptent que la Société exploitante fasse évoluer, notamment pour les maintenir à l'état de l'art, (i) les caractéristiques techniques et les conditions d'utilisation de la plateforme - sous réserve de ne pas altérer ou risquer d'altérer le niveau de sécurité entourant l'établissement des documents, leur conservation fidèle et durable et l'accès aux Parties-, et/ou (ii) les procédures de délivrance et de révocation des certificats, notamment pour garantir et en améliorer le fonctionnement et la sécurité. Les Parties ont conscience que la plateforme est une solution accessible via le réseau Internet et fournie par une personne tierce au Contrat. Les Parties reconnaissent qu'aucune d'entre elles ne dispose des ressources nécessaires pour prévenir toute perte de données ou de performance, toute difficulté ou impossibilité d'accès et plus généralement toute anomalie ou dysfonctionnement empêchant d'utiliser normalement la plateforme. En conséquence, chaque Partie renonce expressément à tout recours pour tous dommages contre l'autre Partie en cas de défaillance ou indisponibilité de la plateforme y compris en cas de pertes de données résultant d'une défaillance ou indisponibilité de la plateforme, sous réserve que ladite défaillance ou indisponibilité ne soit pas le résultat d'un manquement ou du comportement fautif de cette autre Partie. De même, chaque Partie renonce à tout recours contre l'autre Partie dans le cas où la Société exploitante déciderait ou serait contrainte de cesser l'exploitation de la plateforme. Les Parties s'engagent à s'informer mutuellement et dans les plus brefs délais de toute anomalie, tout dysfonctionnement ou tout incident rencontré dans l'utilisation de la plateforme. Chacune des Parties conserve à sa charge les frais liés à l'obtention des moyens matériels, logiciels et réseaux nécessaires à l'utilisation de la plateforme. Chacune des Parties demeure entièrement et exclusivement responsable de toutes conséquences qui résulteraient d'un manquement à ses obligations contractuelles ou plus généralement de la mauvaise utilisation de la plateforme ou de la signature électronique.

III. CONDITIONS APPLIQUEES COMMUNEMENT AUX OFFRES MARKETINGCONNECT

a. Acceptation de l'offre et des conditions générales de vente : Les Offres Connect ne sont ouvertes qu'aux clients ayant une adresse de facturation en France. Toute souscription du Client aux Offres Connect suppose l'acceptation des présentes conditions générales de ventes jointes, au bon de Commande envoyé par SOMS. En souscrivant à la Commande, le Client reconnaît accepter sans réserve les présentes conditions générales de vente. Toute Commande validée par le Client sera considérée comme ferme et irrévocable à compter de la réception du Bon de commande et de l'autorisation de prélèvement signés.

b. Modification : Le prix et les prestations convenues dans le cadre de la Commande correspondent aux tarifs et aux Offres Connect en vigueur à la date de leur validation. SOMS se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs et/ou ses offres. Dans cette hypothèse, le Client est informé de toute modification, et dispose d'un délai de trente (30) jours à compter de son information pour résilier son Contrat par courrier recommandé avec accusé de réception. A défaut, le Client est réputé avoir accepté la modification concernée, qui entrera en vigueur au plus tôt dans le mois qui suit l'expiration du précédent délai. SOMS se réserve le droit de modifier les clauses des présentes conditions générales de vente. Toute nouvelle version des conditions générales de vente sera envoyée par email au Client et sera applicable au Client sauf résiliation du Client trente (30) jours après cette publication.

c. Garantie : Par l'acceptation de la Commande, le Client garantit avoir les capacités de règlement suffisantes pour assurer la couverture de la créance de SOMS. Si, après analyse, les capacités de règlement du Client se révèlent insuffisantes, SOMS l'en informera dans un délai de trente (30) jours calendaires après l'acceptation de la Commande. Dans ce cas, SOMS précisera au Client la ou les possibilités de nature à assurer à SOMS une garantie de règlement satisfaisante. En cas de refus ou de non-exécution de cette ou ces possibilité(s) par le Client, SOMS sera en droit de ne pas exécuter le Contrat.

d. Cession/sous-traitance : Le Contrat étant conclu intuitu personae, il ne pourra être cédé ou transféré, en tout ou partie de, sous quelque forme que ce soit. Par exception aux dispositions du précédent, SOMS pourra céder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations découlant du Contrat, dès lors que le cessionnaire reprend l'intégralité des obligations vis-à-vis du Client, et pourra sous-traiter tout ou partie de ses obligations.

e. Publicité : Le Client autorise gracieusement SOMS et le Groupe à citer et reproduire à titre de référence le nom du Client et les prestations réalisées. Le Client certifie avoir la possibilité d'en autoriser l'utilisation, la reproduction et la représentation et garantit SOMS et le Groupe contre toute action en contrefaçon, concurrence déloyale ou parasitaire, qui pourrait être intentée à son encontre à raison de l'utilisation, de la reproduction et de la représentation de ces éléments. Il est convenu que les pages web objets de la présente Commande pourront être reproduites par SOMS et par le Groupe à des fins publicitaires dans tout document et sur tout support imprimé, en ligne, sur CDRom et/ou le cas échéant pour les mesures d'audience associées, et ce pour la durée de 3 (trois) ans.

f. Confidentialité : Les parties conviennent de considérer comme strictement confidentiel l'ensemble des informations et des documents échangés dans le cadre des présentes, y compris le Contrat. Cette obligation survivra pendant une durée de douze (12) mois à l'expiration du Contrat pour quelle que cause que ce soit.

g. Suspension/résiliation : En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations au titre d'un des Produits souscrits et après 7 (sept) jours suivant la réception par la partie défaillante d'un courrier recommandé demeuré sans effet, le contrat sera résilié de plein droit et sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. SOMS se réserve le droit de suspendre la parution de toute annonce publicitaire et/ou de résilier de plein droit toute commande sans délai, sans formalité et sans droit à indemnité, en cas de non-respect par le Client des conditions de paiement ou si tout ou partie de l'annonce publicitaire s'avérait être non conforme aux lois et règlements applicables, aux présentes CGV, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. Cette suspension/résiliation ne fera pas obstacle à ce que SOMS réclame au Client des dommages et intérêts en fonction de préjudice subi par SOMS.

h. Force majeure : En cas de survenance d'un cas de force majeure, l'exécution du Contrat est suspendue dans un premier temps. Doit être considéré comme un cas relevant de la force majeure outre les cas retenus par la jurisprudence française : les interruptions ou dysfonctionnements, ainsi que toute maintenance ou panne de logiciels et équipements empêchant la réalisation des prestations par SOMS, les émeutes ou désordres, les catastrophes naturelles ou épidémies, les actes de terrorisme, le sabotage, les dispositions d'ordre législatif ou réglementaire apportant des restrictions à l'objet du Contrat, les conflits sociaux quels qu'ils soient, et plus généralement tout événement extérieur à SOMS, ou empêchant l'exécution normale du Contrat. Sera également considéré comme un cas de force majeure, l'inexécution de ses obligations contractuelles par SOMS en raison du défaut d'exécution des obligations d'une tierce partie qu'elle avait chargé d'accomplir tout ou partie de ses obligations lorsque les conditions de la force majeure telles que définies ci-dessus sont réunies dans le chef du tiers. Si cet événement devait avoir une durée supérieure à quatre-vingts (90) jours ouvrés, le Contrat pourra être résilié, de plein droit, sans formalité judiciaire, par SOMS, sans préavis et sans droit à indemnité, de quelque nature que ce soit, par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception ayant un effet immédiat.

i. Divers : Indépendance des parties : Les parties sont réputées être indépendantes l'une par rapport à l'autre, et aucune disposition du Contrat ne sera interprétée notamment comme créant entre elles un affectio societatis, un quelconque lien de subordination entre le personnel de chacune des parties, ou une solidarité à l'égard de leurs créanciers respectifs. Nullité partielle - Dissociation : Dans l'hypothèse où une disposition du Contrat serait nulle, illégale, inopposable ou inapplicable d'une manière quelconque, les autres stipulations du Contrat demeureront en vigueur en conservant leur plein et entier effet. Néanmoins, les parties entameront dans ce cas des concertations afin d'intégrer dans le Contrat une nouvelle clause ayant pour effet de rétablir la volonté commune des parties telle qu'exprimée dans la clause initiale, et ce, dans le respect du droit en vigueur applicable au Contrat. Maintien de certaines stipulations : Toutes les dispositions du Contrat qui peuvent être raisonnablement interprétées comme survivant à l'expiration du Contrat pour quelle que cause que ce soit survivront à cette expiration.

j. Droit applicable et attribution de compétence : Le Contrat est régi par le droit français. Tout différend survenant entre les parties y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie, de demande incidente, de procédure d'urgence, ou de procédure conservatoire, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

k. Droit d'accès et de rectification aux fichiers informatisés :

Les Données du Client sont traitées par SOMS, en tant que responsable de traitement dans le cadre de l'exécution du Contrat.

Les destinataires de ces Données sont le personnel habilité de SOMS, ainsi que ses éventuels sous-traitants.

Le Client dispose auprès de SOMS d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de retrait de consentement, de limitation du traitement des Données personnelles le concernant dont SOMS est destinataire. Le Client peut également donner des directives concernant l'utilisation des Données post-mortem.

Il peut exercer ses droits en adressant un courriel à dpo.soms@solocal.com.

SOMS peut être amenée à communiquer à Solocal Group et/ou ses filiales et/ou à ses partenaires

toutes les coordonnées ainsi que le contenu des insertions publicitaires recueillis dans le cadre de la présente Commande, dans le but d'effectuer des opérations de prospection commerciale, de marketing direct, en se fondant sur son intérêt légitime. Le client peut s'opposer à cette communication en le notifiant par courriel à cette adresse dpo.soms@solocal.com.

Les Données sont conservées pour la durée de la relation commerciale, ainsi que pendant la durée nécessaire à des fins probatoires et de gestion du contentieux.